la modération. Dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada, c'est l'homme du juste milieu qui réussit. De fait, ce sont des hommes de la trempe de Macdonald et, je suis fier de le dire, de Laurier, dont on a rappelé le souvenir de façon humoristique il y a un moment, ainsi que de Mackenzie King, qui ont triomphé.

Macdonald a toujours refusé d'opposer les races ou les religions. Il ne voulait pas devenir un extrémiste, et pourtant Dieu sait s'il a été tenté. Je trouve quelque peu inquiétant d'entendre aujourd'hui des hommes politiques faire l'éloge de la polarisation, et il me déplaît que des modérés soient décriés et traités de cœurs sensibles et d'indécis. Ces propos me font craindre pour le pays et les institutions politiques qui ont un rôle vital à jouer dans l'intérêt de l'unité nationale. Le plus grand danger, à l'époque de sir John A. Macdonald, était la polarisation de groupes divers, et en particulier des anglophones et des francophones, et ce péril est toujours très grave.

Ce vieillard de l'avenir, ce grand compositeur, ce conducteur d'attelage à six chevaux, comme l'appelle le professeur Lower, considérait que la vertu consistait essentiellement à atteindre l'unanimité et non à encourager la confrontation. Dieu sait s'il a souvent essayé d'assumer le rôle fragile mais plein de satisfaction immédiate qu'est celui de protagoniste acharné. Mais comme Edmund Burke, il connaissait la valeur du compromis et, partant, la chérissait. C'est Burke qui disait que tout profit et tout plaisir, toute vertu et toute action prudente, qu'il s'agisse du gouvernement et même de tous les humains, se fonde sur le compromis et le troc. Le mot «compromis» en est un autre dont nous avons oublié le sens, car nous pensons maintenant à la manière d'une femme de mauvaise vie.

Aussi aujourd'hui, je demande de nouveau que nous songions à ce père fondateur et lui réservions un jourpas un jour qui tombe habituellement en fin de semaine ni une fête d'été parce que l'été est plus agréable—qui ait une importance historique, le jour de naissance de l'un des pères du pays, le principal architecte de la Confédération. Je demande, en reprenant les termes de l'Écclésiaste, que nous célébrions nos hommes célèbres et les pères qui nous ont engendrés. C'est ce que nous devrions faire aussi, je crois, pour nos pères politiques. Que mon ami de l'autre côté de la Chambre sache ceci: dès la proclamation de ce congé officiel, dès que le comité aura présenté son rapport et que la mesure sera adoptée. j'associerai mes efforts vigoreux aux siens pour obtenir une fête de Laurier aussi. Il ne s'agit pas là d'un compromis, d'un troc, mais d'une déclaration d'intention honnête.

Je suis heureux qu'on ait déjà fait quelque chose au pays. J'ai eu le plaisir de me trouver à Kingston en juin dernier le jour de l'anniversaire de la mort de sir John. La cérémonie, organisée par le parti conservateur-progressiste, fut splendide. J'ai aussi visité la maison où sir John A. a vécu. C'est une belle institution nationale, bien entretenue sous la direction d'un conservateur très compétent, sensible et compréhensif. C'est une des choses dont on peut féliciter le gouvernement actuel. Mais il n'y a pas que Kingston qui devrait rendre hommage à la mémoire de sir John A. Macdonald. Certes, il fut le député de Kingston, mais il fut père du Canada.

A titre d'encouragement supplémentaire, lorsque nous ferons de ce jour-là un congé, nous devrions rendre hom-

mage à certains de nos grands contemporains aussi, tels le député de Lafontaine (M. Lachance) dont l'anniversaire de naissance tombe le 11 janvier, le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) qui fête son anniversaire ce jour-là, notre whip bien-aimé le député de Saint-Jean-Lancaster (M. Bell) qui lui aussi est né le 11 janvier. Quel plaisir nous aurions ici à fêter tant d'anniversaires. Il en est de même pour M. John Robarts, premier ministre de l'Ontario qui, au cours de ces sept dernières années maigres de fédéralisme, a fait davantage, grâce à sa sagesse, à sa modération et à son bon sens, pour préserver l'unité de notre pays que tout autre homme public. C'est pourquoi je recommande à tous mes collègues cette idée que j'avance depuis longtemps et que, en ces temps difficiles, je préconise avec encore plus d'émotion et de ferveur que jamais auparavant.

• (5.10 p.m.)

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): L'honorable député de York-Est se lève-t-il pour poser une question?

M. Otto: Oui, monsieur l'Orateur. J'aimerais savoir si l'honorable député de Hillsborough voudrait répondre à ma question. Il dit que le 11 janvier est la date de naissance de sir John A. Macdonald ou, tout au moins, du présumé sir John A. Macdonald. On nous a donné à entendre, à d'autres persones et à moi-même, qu'il n'existe aucun extrait de naissance ou autre document justificatif, ni même d'acte de décès d'un homme nommé sir John A. Macdonald.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. La présidence est d'avis que l'honorable député devrait poser sa question.

M. Otto: Je viens de demander si l'honorable représentant a des documents prouvant que l'homme connu sous le nom de sir John A. Macdonald a réellement existé, et n'est pas le produit de l'imagination populaire.

M. Macquarrie: Si vous me permettez de répondre, monsieur l'Orateur, j'ai cru un moment, quand le député a évoqué cette vague possibilité, qu'il parlait d'un autre premier ministre, qui était un tant soit peu spiritiste. Mais quant à sir John A. Macdonald, je crois à son existence et je suis conviancu de la date de sa naissance. Je vais tenter d'obtenir les documents pertinents pour la gouverne du député.

M. Otto: Ces documents n'existent pas.

M. Macquarrie: Nous sommes convaincus qu'il a existé.

M. B. Keith Penner (Thunder Bay): Monsieur l'Orateur, je félicite le député de Hillsborough (M. Macquarrie) d'avoir présenté ce bill C-8, dont l'objet est d'honorer la mémoire de sir John Alexander Macdonald, l'une des plus importantes figures de l'histoire de l'Amérique du Nord, que l'auteur canadien, Bruce Hutchison, a décrit comme «un paradoxe magnifique, un homme aussi bien connu pour sa conduite scandaleuse que pour sa sagacité politique». Il est probable que ce bill aura le même sort que la plupart des bills privés, c'est-à-dire qu'il ne